



## Luxembourg

D'après les dernières [estimations et prévisions du PIB](#) par le STATEC, l'économie luxembourgeoise entre dans une phase de décélération « douce », avec une estimation de la croissance revue à la baisse à 2,6% pour 2018 et à 2,7% pour cette année, dans un contexte international et européen relativement dégradé. Si la croissance des recettes publiques a été « fulgurante » en 2018 (+9,1%), elle demeurerait soutenue en 2019 (+6,6%), avant de retrouver un rythme plus « modéré » en 2020 (+3,3%).

Mais avec un taux annuel de création d'emplois de 3,7% en moyenne depuis le début de l'année (janvier à mai), le marché du travail ne montre pour l'heure aucun signe de ralentissement. Le 1<sup>er</sup> [Baromètre](#) de la Chambre de Commerce confirme l'optimisme des chefs d'entreprises du pays au 1<sup>er</sup> semestre et « alerte » sur l'importance des difficultés de recrutement, les ouvriers et techniciens étant à la fois les postes les plus recherchés et les plus difficiles à pourvoir.

L'OCDE s'ajoute à la liste des institutions qui mettent en garde le Grand-Duché sur le risque de la « fièvre » immobilière (voir [Commission, FMI, ESRB](#)). Sa toute récente « [Etude pays](#) » préconise notamment la mise en place « d'instruments macroprudentiels axés sur les emprunteurs ». Elle fait par ailleurs écho à la dernière [Revue](#) de stabilité financière de la BCL, qui s'impatiente de voir aboutir le [projet de loi](#) relatif à ces mesures prudentielles.

Le [STATEC](#) s'attend à un effet global positif de six mesures économiques et budgétaires du gouvernement (congrès additionnels, hausse du salaire minimum, baisse de l'impôt sur les sociétés, accord salarial dans la fonction publique, gratuité des transports et hausse des accises) sur le PIB et l'emploi, mais à un effet négatif sur les finances publiques (graphique 1). Une nouvelle réforme fiscale « structurelle » est en préparation pour 2020, avec cette fois un accent probable sur l'individualisation de l'impôt des ménages, le logement et le développement durable.



## Zone euro

La croissance de la zone euro devrait ralentir en 2019 d'après la [Commission européenne](#) (1,2%, contre 1,9% en 2018), mais le chômage continuerait de baisser (7,7%, contre 8,2% en 2018), un record depuis 2008 ! Le taux d'investissement des sociétés non financières s'est maintenu à des niveaux historiques depuis 10 ans (23,6%), toutefois leur rentabilité est en baisse constante depuis le 3<sup>ème</sup> trimestre 2017 ([Eurostat](#)). Outre les tensions liées aux conflits commerciaux et dans cette période d'essoufflement du cycle conjoncturel, 25% des entreprises industrielles considèrent que leur activité est limitée par une insuffisance de demande et 15% par une insuffisance de main d'œuvre à la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2019, contre respectivement 19 et 17% un an plus tôt ([Commission](#), voir Graphique 2).

L'économie allemande commence à subir le tassement de la croissance mondiale, avec un décrochage de 8,6% des commandes à l'industrie en mai par rapport au même mois un an plus tôt ([Destatis](#)). Un [rapport](#) publié début juillet par l'institut Ifo souligne que le secteur manufacturier pourrait recourir davantage au "Kurzarbeit" (« *chômage partiel* »), 8,5% des entreprises dans les trois prochains mois, contre 3,8% actuellement.

Moins d'un mois après avoir trouvé un compromis sur un (embryon de ?) budget de la zone euro, le Conseil a fini par s'accorder sur un nouvel état-major européen. A quels défis les nouvelles équipes auront-elles à faire face ? Un Brexit non maîtrisé, une nouvelle crise mondiale, une marginalisation de l'UE face aux Etats-Unis et à la Chine, une nouvelle vague migratoire, un délitement progressif de l'accord de Paris ? Profiteront-elles, à l'instar de la Commission Juncker, d'un mandat sans aucun trimestre de récession ou de hausse du chômage ? A suivre...



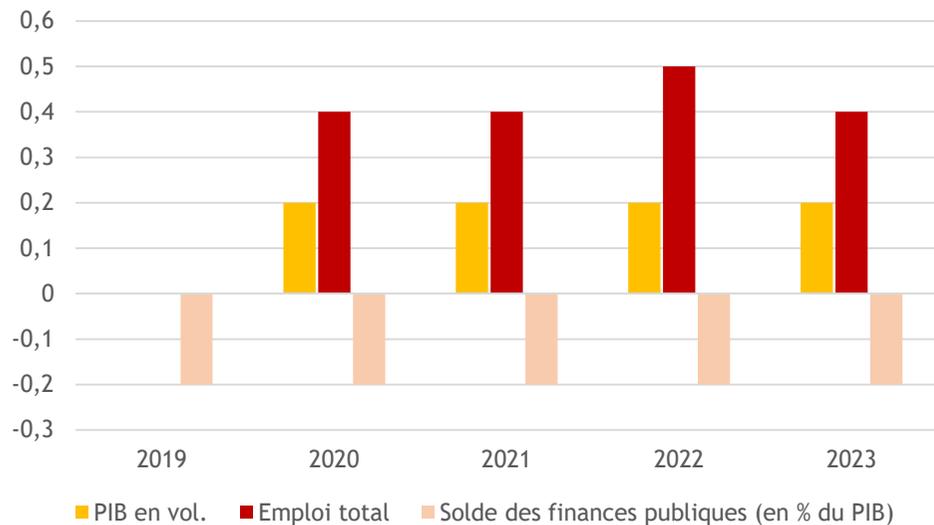
## Monde

Selon la [Banque mondiale](#), la croissance devrait s'assombrir cette année (2,6% en 2019, contre 3% en 2018, voir Graphique 3). Ce ralentissement est principalement dû à une baisse attendue des activités commerciales internationales et des investissements, dans un contexte de tensions commerciales. Toutefois les politiques monétaires et budgétaires accomodantes et le faible prix du pétrole devraient éloigner les perspectives d'une crise mondiale.

L'Union européenne et le Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay et Paraguay) ont profité du G20 pour conclure un traité de libre-échange. Contesté par les ONG et agriculteurs européens, celui-ci prévoit à terme la suppression des droits de douane sur 91 % des biens exportés par les entreprises de l'UE vers le Mercosur, ce qui permettrait [d'après la Commission](#) aux entreprises européennes d'économiser plus de 4 milliards d'euros par an.

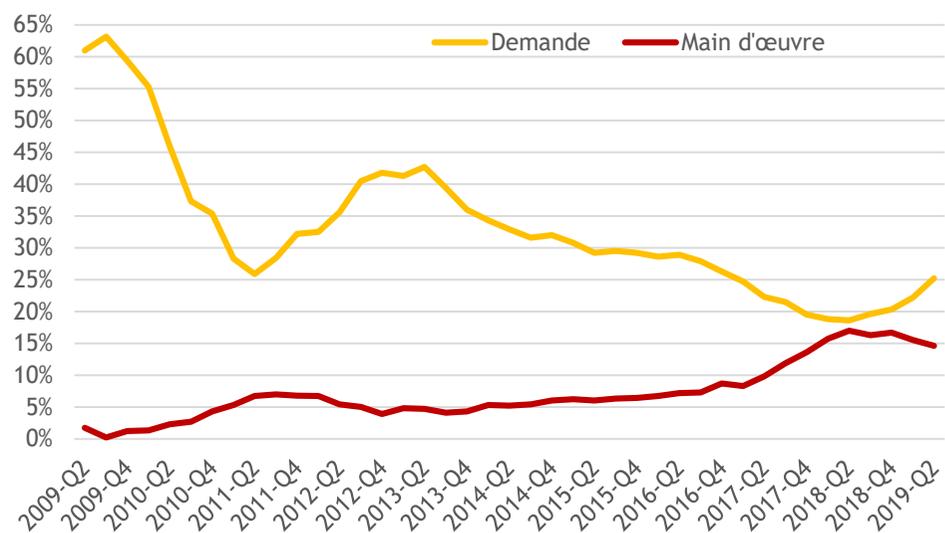
La zone de libre-échange continentale africaine (ZLEC) devrait entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2020. Celle-ci inclurait 1,2 milliard d'habitants, pour un PIB de 2 500 milliards de dollars (soit 13% du PIB de l'UE). Selon les [Nations Unies](#), le commerce intra-africain, qui reste sensiblement inférieur au commerce extracontinental (Graphique 4), pourrait doubler en dix ans grâce à cet accord. Par ailleurs, 15 Etats de l'Afrique de l'Ouest, dont 8 utilisant le franc CFA, ambitionnent de lancer une monnaie commune baptisée l'« eco » en 2020.

**Graphique 1 : Impact des six mesures de politique économique et budgétaire**  
(déviation en % d'un scénario sans mesure, sauf finances publiques en % du PIB)



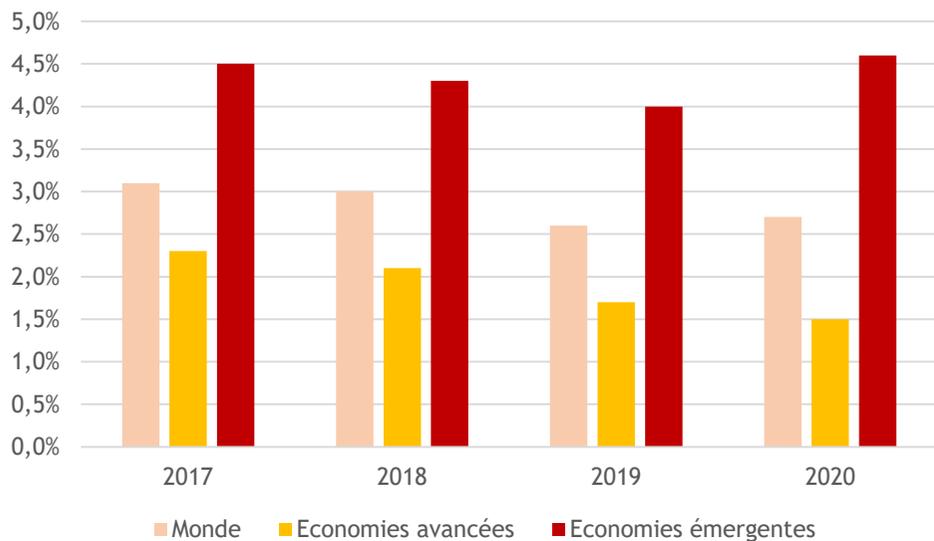
Source : STATEC

**Graphique 2 : Principaux facteurs limitant l'activité industrielle dans la zone euro (%)**



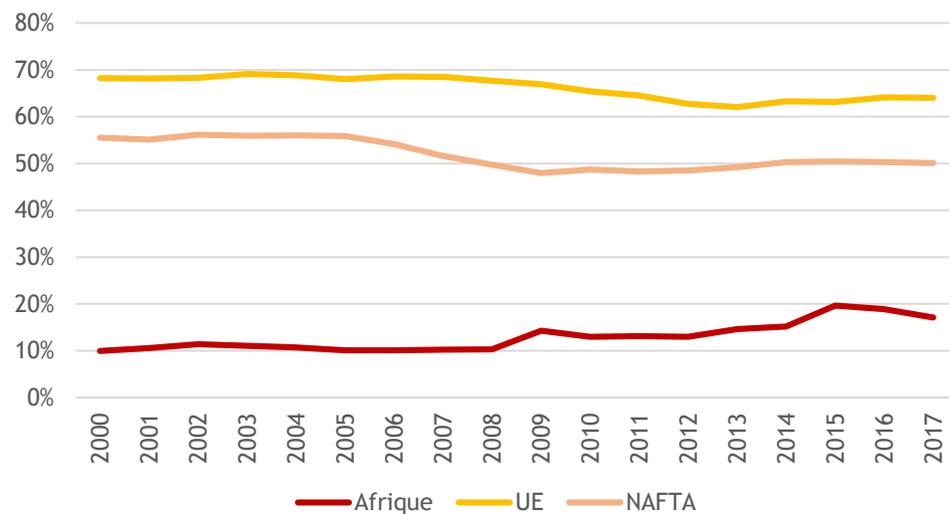
Source : Commission européenne

**Graphique 3 : Croissance mondiale (%)**



Source : Banque mondiale

**Graphique 4 : Poids des échanges intra-régionaux dans les exportations de biens selon les zones (%)**



Sources : Nations Unies (UNCTAD), calculs IDEA

## A propos de la Fondation IDEA a.s.b.l.

IDEA est un laboratoire d'idées autonome, pluridisciplinaire et ouvert, créé à l'initiative de la Chambre de Commerce, et qui a pour mission de mener des réflexions en faveur du développement durable du Luxembourg et de l'intérêt économique général du pays. IDEA souhaite contribuer à l'amélioration de la qualité du débat socio-économique, d'une part, en l'alimentant par des analyses économiques rigoureusement recherchées et documentées et, d'autre part, en proposant des pistes novatrices pour relever les grands défis d'avenir.

IDEA invite le public à discuter contradictoirement les analyses, idées et propositions qu'elle publie et organisera à cet effet régulièrement des conférences-débats, des tables rondes et des ateliers thématiques sur des sujets divers revêtant une importance capitale pour l'avenir socio-économique du Grand-duché de Luxembourg. Les publications, idées et vidéos d'IDEA profiteront d'une large diffusion via les médias sociaux.

## Gouvernance

IDEA est administré par un Conseil d'administration (CA) disposant de pouvoirs étendus pour gérer l'association. Il en définit les orientations et les priorités générales en concertation avec le Conseil scientifique (CS). Le CA pourra déléguer, sous sa responsabilité, la gestion journalière à un directeur chargé des affaires courantes.

Le Conseil scientifique (CS), actuellement en cours de constitution, est nommé par le CA pour un terme renouvelable de 3 ans. Il a pour vocation de conseiller et d'accompagner IDEA quant à la pertinence et l'opportunité des projets et activités menés. Il a un droit de regard sur les études, les prises de position et les pistes de réflexion élaborées et approuve les principales contributions mises au point. Il veille à ce que les activités menées s'inscrivent dans les missions stratégique et opérationnelle définies par les statuts. Le CS se prononce également sur la qualité scientifique et méthodologique des travaux. En outre, il intervient dans les travaux de l'association de son initiative propre ou sur demande du CA.

L'Equipe opérationnelle (EO) prépare les travaux et les contributions à élaborer par IDEA. Il incombe à l'EO de transformer les lignes directrices du CA en priorités de travail de l'association et de suivre constamment les avis et recommandations du CS dans le cadre de l'élaboration de ses contributions. Les travaux administratifs et de fonctionnement sont également du ressort de l'EO.

## Contacts de l'Equipe opérationnelle :

Muriel Bouchet, tél: 42 39 39 491, [muriel.bouchet@fondation-idea.lu](mailto:muriel.bouchet@fondation-idea.lu)

Michel-Edouard Ruben, tél: 42 39 39 441, [michel-edouard.ruben@fondation-idea.lu](mailto:michel-edouard.ruben@fondation-idea.lu)

Vincent Hein, tél: 42 39 39 533, [vincent.hein@fondation-idea.lu](mailto:vincent.hein@fondation-idea.lu)

Sarah Mellouet, tél: 42 39 39 486, [sarah.mellouet@fondation-idea.lu](mailto:sarah.mellouet@fondation-idea.lu)

Thomas Valici, tél: 42 39 39 359, [thomas.valici@fondation-idea.lu](mailto:thomas.valici@fondation-idea.lu)

[www.fondation-idea.lu](http://www.fondation-idea.lu)

